

**MAIRIE
DE
COMBON**

DÉCISION DU MAIRE

N° 2025/009

Objet : Commande de nouveaux extincteurs pour les bâtiments municipaux

Monsieur le maire de la commune de Combon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2025/16 du 15 avril 2025 relative à l'acquisition de nouveaux extincteurs pour les bâtiments communaux ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020/36 du 30 octobre 2020 donnant délégation à Monsieur le maire pour notamment « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

Vu le devis n° DV20250010 de la SARL STRECT en date du 20/02/2025, pour un montant de 2 542,45 € TTC (2 118,71 € HT) ;

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler certains extincteurs et d'en acquérir de nouveaux afin d'assurer la sécurité anti-incendie des bâtiments municipaux ;

DÉCIDE

Article 1 – Le devis n° DV20250010 de la SARL STRECT en date du 20/02/2025, pour un montant de 2 542,45 € TTC (2 118,71 € HT), est signé le 24/04/2025.

Article 2 – La somme correspondant à cette dépense sera imputée en section d'investissement, au chapitre 21 (immobilisations corporelles).

Article 3 – La présente décision :

- Sera transmise à la préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité.
- Peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le maire de Combon et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité en vertu de l'article R421-1 du Code de Justice administrative. Le recours doit être introduit auprès du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76 000 Rouen par courrier ou sur le site télerecours citoyens (www.telerecours.fr).

Fait à Combon, le 24/04/2025.

Le maire de Combon,

Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS

Publié le : 25 AVR. 2025



2 RUE DE LA FERRIERE "LA NEUVILLE"
27170 COMBON
Tél : 0232359429
E-mail : strect@wanadoo.fr
Fax :

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

ID : 027-212701643-20250424-2025_11_009-AU



27170 COMBON

STATION CHRONOTACHYGRAPHE P27

Installation vérification périodique analogique
Décision n°16.12.271.022.1 du 25-11-2016

Installation inspection périodique numérique
Décision n°22.12.271.002.1 du 22-06-2022

MARQUE P27

Décision n°16.12.110.023.1 du 25-11-2016

Piste de 1000 mètres pour véhicules spéciaux 4x4 6x6 8x8

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi matin uniquement sur rendez-vous de 8h à 12h

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement
DV20250010	20/02/2025	MAIRIE COM	22/03/2025	VIREMENT 45 JOURS FIN DE MOIS

Description	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT
LE 20 FEVRIER 2025				
FOURNITURES EXTINCTEURS				
MAIRIE				
EXTINCTEUR 2KG CO ² EN ES	1,00	144,19		144,19
EXTINCTEUR NEUF 9 Litres eau pulvérisée avec additif et antigel	1,00	229,07		229,07
EXTINCTEUR NEUF 6 Litres eau pulvérisée avec additif	1,00	178,00		178,00
EXTINCTEUR 9 KG POUDRE ABC NEUF	1,00	190,00		190,00
LOCAL TECHNIQUE				
EXTINCTEUR NEUF 6 KG APP	1,00	130,00		130,00
EXTINCTEUR 9 KG POUDRE ABC NEUF	1,00	190,00		190,00
EXTINCTEUR NEUF 9 Litres eau pulvérisée avec additif et antigel	1,00	229,07		229,07
EXTINCTEUR 2KG CO ² EN ES	1,00	144,19		144,19
EXTINCTEUR 50 KG POUDRE PERMANENT	1,00	540,00		540,00
ECOLE				
EXTINCTEUR 2KG CO ² EN ES	1,00	144,19		144,19

